

Les astreintes, retrait de la loi travail: Page 1

Mannaï, : Page 2

Loi El Khomri : Pages 2



ASTREINTES : REOUVRONS LA NEGOCIATION !

Les adhérents SUD Groupe GFI ont dit NON à la signature du projet d'accord sur les astreintes proposées par la Direction après 6 mois de négociation.

SUD GFI réclame donc la réouverture des négociations afin de prendre en compte les remarques et manquements soulevés par nos adhérents :

- Réévaluation des contreparties financières
- Meilleures prises en compte de la pénibilité notamment dans le cadre des astreintes mutualisées

Les autres organisations syndicales ont aussi fait des propositions dont certaines que nous soutenons.

UNE NOTE DE SERVICE ILLEGALE !

Rappelons qu'à ce jour la Direction continue d'appliquer une note de service datant de décembre 2006. Cette note et son application a été jugée illégale par le Comité d'Entreprise de GFI IP qui a déposé un recours pour délit d'entrave pour absence de négociation, absence d'information et consultation du CE lors de la mise en place de système d'astreintes.

Si le CE gagne son procès, chaque salarié pourra faire valoir ce jugement pour dénoncer la mise en astreinte abusive subie.

DES DERIVES INACCEPTABLES

Les Délégués du personnel SUD GFI de GFI IP contrôle chaque mois les CRA35 des salariés effectuant des astreintes ou en horaires atypiques.

Un travail important mais qui porte ses fruits puisque chaque mois ceux-ci :

- Obtiennent le paiement des déclarations erronées, des lois Borloo non saisies par manque d'information, ...
- Dénoncent le non-respect des règles concernant la prise du repos, les rythmes d'astreintes trop soutenus, les dépassements de durées maximums de travail.

Malgré les alertes remontées systématiquement aux managers, certains laissent perdurer ces situations inacceptables.

Personne n'est au-dessus de la loi, et les besoins de l'entreprise ne prévalent pas sur la santé des salariés.

SUD GFI s'attache à défendre les droits des salariés face à l'avidité sans scrupule de certains managers

MOBILISATION CONTRE LA LOI TRAVAIL JUSQU'A SA SUPPRESSION

Devant la grogne générale et les premières journées de mobilisation menée par la jeunesse, le gouvernement a concédé quelques petits aménagements après un rapide tour de table où étaient présents les organisations syndicales dites « historiques » et donc en l'absence de Solidaires.

"La CFDT, la CFTC et la CGC sont sorties plutôt satisfaites", pouvait-on lire le lendemain dans la presse !



L'union syndicale SOLIDAIRES ET SUD groupe GFI s'insurge contre ses petits arrangements car le projet de loi dans cette nouvelle version reste une régression sociale comme nous ne l'avons plus connu depuis de nombreuses années :

- facilité de procéder à des licenciements,
- inversion de la hiérarchie des normes,
- facilitation de la modulation du temps de travail,
- mise en danger des temps de repos,
- baisse du rôle de la médecine du travail,
- négociation des salaires tous les 3 ans,
- Baisse de la rémunération des heures supplémentaires et excédentaires
- baisse des délais de prévenance (congés, planning, ...),

Prenez connaissance de ce risque d'arriver :

<http://loitravail.loi>

[Dossier Solidaires : RETRAIT DU PROJET DE LOI](#)

[Petit guide contre les bobards de la loi Travail \(ATTAC France\)](#)

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la journée de grève interprofessionnelle du 31 mars n'est pas encore passée mais elle aura été, nous en sommes certains un succès ! Nous avons communiqué les informations à nos adhérents et sympathisants. Vous pouvez vous inscrire à notre newsletter depuis [notre site](#)

De nombreux salariés nous contactent pour nous demander des informations sur ce projet de loi mais aussi sur la possibilité de participer à la grève. SUD Groupe GFI appellent tous les salariés à la mobilisation pour l'ensemble des journées à venir.

Chaque salarié a le droit de faire grève

Il n'existe pas de préavis dans le secteur privé, prévenez votre manager quand vous le souhaitez, quelques jours avant pour organiser votre absence si vous le souhaitez, quelques heures avant si vous préférez avoir un impact plus fort, quelques heures après, si vous craigniez de subir des pressions de la part de votre hiérarchie

Vous trouverez ici la fiche SOLIDAIRES sur le droit de grève : [clic](#) !

MANNAÏ AVANCE SES PIONS

Initialement prévue début mars, l'Assemblée Générale des actionnaires de GFI s'est finalement tenue le 25 mars malgré l'absence de retour et d'accord sur l'OPA du ministère de l'économie. C'est donc sous cette condition suspensive que le groupe MANNAÏ a fait entrer au conseil d'administration deux nouveaux administrateurs et un censeur. Nous n'aurons pourtant pas eu l'occasion de les interroger sur les raisons de leur choix, de leurs ambitions et de la véritable stratégie pour le groupe GFI puisqu'aucun d'entre eux n'a jugé nécessaire d'être présent. Ces Assemblées Générales ne sont qu'une formalité, une chambre d'enregistrement des décisions prises en catimini par Vincent Rouaix et les fonds d'investissements présents encore aujourd'hui au capital du Groupe.

AUJOURD'HUI LA POLOGNE ...

Avec l'arrivée de ce nouvel actionnaire, « pas de changement » nous a annoncé notre PDG en CCE. Et pourtant ce dernier a refusé de s'engager sur le maintien de l'emploi de ses salariés. De quoi s'inquiéter ?

Les premiers objectifs fixés sont un quasi doublement des résultats du Groupe en 2 ans, ce qui se traduira et se traduit déjà par une forte croissance externe en France et à l'étranger mais aussi par des économies drastiques ainsi qu'une baisse des coûts notamment salariaux. IMPAQ aura été la première prise dont le rachat a été annoncé le 24 mars. Une entreprise polonaise qui promet une extension de l'activité de Gfi sur ces marchés de l'Europe de l'Est. Des pays où la main d'œuvre est moins chère et qui pourrait nous faire craindre une externalisation de certaines activités aujourd'hui exécutées dans nos Centres de Service de Nantes, Lille, Lyon ou Sophia.

... ET DEMAIN L'INDE ?

Une stratégie qui pourrait s'étendre à d'autres pays aux coûts encore plus bas comme l'Inde. Vincent ROUAIX qui nous a toujours dit être opposé à de telles implantations dans ces pays à faibles coûts mais à trop faible qualité retourne aujourd'hui sa veste ! Encore avec prudence, il s'est dit prêt à tenter quelques appels de faible ampleur à la sous-traitance indienne (« 200 ou 300 personnes maximum », c'est déjà un début !). Mais il est vrai que l'Inde c'est proche du Qatar, et si le groupe Mannaï semble disposer à faire profiter de sa manne capitalistique le groupe GFI pour accroître sa taille et sa capacité à répondre à des appels d'offres d'ampleur, celui-ci attendra en retour une rentabilité forte quitte à laisser sur la touche les Centres de Service aux coûts trop élevés, les activités à faibles valeurs ajoutées, les salariés les moins formés dont Gfi ne s'est jamais occupé !

La stratégie du groupe Mannaï risque de se résumer en augmentations des dividendes pour les actionnaires et en misères pour les salariés les moins aguerris par des compétences sur les marchés porteurs. Rien de très choquant pour le Qatar, pays où s'opposent les richesses exubérantes des uns contre la pauvreté, les inégalités, l'exploitation des autres.

La grève

interprofessionnelle et nationale pour le retrait du projet de loi Travail

Solidaires
Informatique
Union syndicale Solidaires 1980

**Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces
DS SUD Groupe GFI pour vous défendre :**

Marc AUBERTIN (DSC) 06 70 40 47 88 Henri BŒUF (Rhône-Alpes) 06 11 40 68 31
Vincent BRACCHETTI (GFI IP) 06 70 49 84 93 Laurent CALVET (GFI IP) 06 32 05 00 92
Eric CASSAGNAUD (Chronotime) 06 49 92 72 21
Geneviève DELJOUGLA (Sud-Ouest) 06 60 63 70 98
Alain KAING (Ile-de-France) 06 60 71 36 30 Didier LASSISSI (IdF) 06 32 53 32 88
Laure NETZ (Méditerranée) 06 09 34 78 20
Francesco PROPATO (Progiciels) 06 88 72 21 36
Régis SCHAFFRAN (Nord) 06 52 06 49 98
Patrice SCHIFFLI (Est) 06 04 17 12 05
Alexis ZADOUNAÏSKY (Ouest) 06 75 24 70 09

